

# La musique en ligne devra se concentrer pour être rentable

Contrairement au discours des Majors du disque, l'essor continu du peer-to-peer ne bride pas le dynamisme des plates-formes légales de musique en ligne.

Ce secteur a connu un véritable bond en 2005 et représente désormais plus de 2% des énormes revenus des maisons de disque et des labels, selon Jupiter Reaserch. Il a généré 192 millions d'euros de revenus, soit une progression de 267% par rapport à 2004. Selon l'IFPI, l'*International Federation of the Phonographic Industry*, 420 millions de titres ont été téléchargés légalement dans le monde en 2005, un chiffre qui a plus que doublé par rapport aux 156 millions de téléchargements annoncés en 2004. Le chiffre d'affaires du téléchargement de musique, qui associe l'Internet et la téléphonie mobile, a triplé et représenterait 1,1 milliard de dollars, soit 6% des revenus de l'industrie. Et la croissance devrait être soutenue dans les prochaines années. Selon Jupiter, la musique en ligne représentera 11% des revenus de l'Industrie en 2011. Mais cette croissance vertueuse ne profitera pas à tous, prévient le cabinet d'études. Et nous allons forcément assister à un phénomène de concentration. Plusieurs facteurs expliquent cette vision du marché. Il y a d'abord beaucoup trop d'acteurs qui se concurrencent frontalement : Jupiter en a comptabilisé près de 200 en Europe. L'offre excède la demande, souligne Jupiter, d'autant plus qu'iTunes d'Apple a tendance à écraser totalement le marché. Par ailleurs, les revenus de ces services sont plombés par l'importance des droits d'auteur. Si on ajoute les coûts opérationnels et de marketing, les marges sont faibles, voire inexistantes. Ce qui accélérera selon Jupiter le phénomène de consolidation autour de quelques acteurs de taille critique. Une telle consolidation, économiquement légitime, posera néanmoins des problèmes au niveau de la diversité des offres. Une diversité déjà bien faible qui pousse les internautes à se tourner vers le P2P.